

des maladies virulentes. Pour l'expliquer on avait émis deux hypothèses, l'une dite humorale, l'autre, dite cellulaire. La théorie dite phagocitaire n'a obtenu qu'un succès passager, auquel a succédé le triomphe de la théorie humorale, par les résultats qu'ont obtenus Gruber et Durham, qui essayèrent de faire réagir le sérum immunisé sur une culture de bacille cholérique dans des tubes de verre. Au contact se produisirent les phénomènes suivants : 1° l'agglutination des microbes ; 2° précipitation des grumeaux ; 3° clarification du liquide au-dessus du précipité ; et 4° destruction d'un grand nombre de microbes dans le précipité. Après avoir constaté les conditions dans lesquelles agit la substance agglutinieuse, on a cherché l'application du pouvoir agglutinant, et la plus importante, qu'on en ait faite jusqu'à ce jour, est relative au diagnostic de la fièvre typhoïde de l'homme. M. Widal, ayant constaté que le sang pouvait remplacer le sérum, pour produire le phénomène de l'agglutination, on est arrivé ainsi par une seule goutte de sang à obtenir un sérum précipitant, qui fait reconnaître l'existence de la fièvre typhoïde chez un malade, qui n'en présentait pas des symptômes suffisamment caractérisés. A cet égard, l'orateur conclut ainsi : Chaque fois que la réaction existe, le diagnostic doit être affirmatif, quels que soient les autres symptômes. Quand elle fait défaut, on ne pourrait toutefois nier l'existence de la fièvre typhoïde, si les symptômes classiques sont évidents. Enfin si la réaction est lente et légère, la maladie sera probablement bénigne. — A la suite de cette communication, M. Mollière fait connaître que la méthode, signalée par M. Arloing et appliquée fréquemment par le docteur Paul Courmont, peut rendre de grands services et que déjà il l'a pratiquée lui-même récemment, à plusieurs reprises, avec succès, dans le traitement de malades qu'il a soignés à l'Hôtel-Dieu.

Séance du 26 janvier 1897. — Présidence de M. H. Beaune. — Hommage fait par M. Clédat. *Histoire du théâtre français depuis ses origines jusqu'à la fin du xiv^e siècle.* — L'Académie procède à l'élection des membres de la Commission du prix Chazière et de la Commission des finances. — M. Pariset donne lecture du premier chapitre d'une étude sur les entrées des souverains, à Lyon, aux diverses époques (voir page 5).